

Île-de-France, Essonne
Draveil
53-59 rue Ferdinand-Buisson

gymnase COSEC

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91000864
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2006, 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : gymnase
Appellation : gymnase COSEC

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1983, AY, 16

Historique

Construit dans la décennie 1970, cet équipement (complexe omnisport évolutif couvert) fait partie du complexe sportif Fournier. Il a été rénové en 2005.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : maître d'oeuvre inconnu ()

Description

Le bâtiment, dont la superficie est de 1887 m², comporte une grande salle multisports, deux dojo et une petite salle multifonctions.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Texte de présentation "100 équipements sportifs emblématiques en Ile-de-France"

Sous la V^e République, la France connaît un contexte de croissance économique et démographique exceptionnelle, conduisant à la construction massive de logements et d'équipements sur tout le territoire. En 1958, l'État crée le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports et un élan sans précédent est donné au développement des infrastructures sportives sur tout le territoire. Ainsi, entre 1961 et 1975, trois lois-programmes d'équipements sportifs et socio-éducatifs sont votées permettant la construction de 1 500 piscines – on en dénombrait seulement 88 en 1948 sur toute la France –, de 4 000 gymnases et de 8 000 terrains de sports. Ces résultats ont été rendus possibles par la mise en œuvre de solutions rapides, économiques, et industrialisées. Ainsi, les architectes collaborent avec des ingénieurs afin de concevoir des plans-types d'équipements qui émailleront ensuite le territoire. Dès les années 1950 des concours d'architecture sont organisés afin de choisir des plans-types d'équipements sportifs mais c'est surtout la troisième loi-programme de 1971 qui pousse la

standardisation des équipements sportifs à l'extrême à travers l'opération des « 1 000 piscines » et des Complexes sportifs évolutifs couverts dits COSEC.

Les COSEC sont nés du concours « Conception-construction » organisé en avril 1971 par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Organisé par région, contrairement au concours national des piscines, ce projet met en concurrence des équipes menées par des constructeurs, en collaboration avec des architectes, afin de mettre au point des plans-types de gymnases économiques et industrialisés, destinés à être proposés aux collectivités. En Ile-de-France, seize équipes participent au concours et trois sont désignées lauréates dès le mois de juin 1971. Il s'agit des équipes dirigées par les entreprises Pierre et Pasquet (architectes : Duchemin, Kasper, Leroy et Morin), Sarrade et Galtier (architecte : René Dumaine) et La Dunoise (architectes : Legrand, Rabinel et Debouit). Le plan-type de Pierre et Pasquet est celui qui remportera le plus de succès auprès des collectivités (50 COSEC construits en deux ans) car il est le moins onéreux et le plus compact, s'adaptant à des contextes fortement urbanisés. Le COSEC conçu par La Dunoise est également particulièrement plébiscité puisque 38 exemplaires sont édifiés en région parisienne entre 1972 et 1974. Les architectes ayant dessiné ce plan-type, Jean-Michel Legrand, Jacques Rabinel et Jean Debouit, sont également les lauréats du concours de 1971 concernant les piscines industrialisées avec leur piscine Plein-Soleil, réalisée à 54 reprises sur le territoire national et sont donc des figures incontournables de la construction sportive de masse des années 1970. Parmi les premiers COSEC commandés à cette équipe figure celui de la ville de Draveil, construit entre 1973 et 1974 afin d'équiper le collège Delacroix, édifié à la fin des années 1960 près de l'étang des Mazières.

Le concept des COSEC repose sur la préfabrication, l'économie de moyens, la souplesse du plan et son caractère évolutif. En effet, les collectivités peuvent choisir entre plusieurs combinaisons de bâtiments selon leur moyens financiers, leurs besoins et le terrain d'implantation mais également les construire en plusieurs phases. Le module de base consiste en l'édification d'une halle sportive de type C (20 x 40 m) et de ses annexes, comprenant vestiaires, douches et locaux de stockage. A cette halle peuvent s'ajouter un gymnase de type A (20 x 15) et des salles d'entraînement (12 x 15 m). La commune de Draveil opte directement pour le programme total comprenant la halle, le gymnase et deux salles d'entraînement, l'ensemble s'étendant sur 1 887 m². Edifié sur un seul niveau, le projet reste cependant compact, regroupant les différentes salles articulées autour du bâtiment bas abritant les annexes. Des gradins d'une capacité de 100 spectateurs sont disposés au-dessus de ce bâtiment bas, compris dans le volume de la halle. La construction est réalisée selon les techniques industrielles de la préfabrication. Les bâtiments sont édifiés sur une ossature et des cadres-portiques métalliques, permettant de grandes portées, soutenant une couverture en bacs acier. D'une grande simplicité, les façades sont conçues en béton cellulaire (*Siporex*) pour les parties pleines et en bardage de verre translucide (*Prolifit*) pour les parties vitrées. Majoritaires, ces parois vitrées permettent un éclairage naturel diffus dans les espaces (en partie remplacées par un bardage de bois lors de la rénovation). Enfin, les façades sont couronnées par un acrotère en tôle d'acier et serties de menuiseries métalliques. Les annexes sont quant à elles construites en parpaings.

En 1976-1977, ce gymnase est suivi par l'installation d'une piscine Caneton, également née de l'opération « 1 000 piscines ». L'ensemble constitue ainsi un témoignage historique complet de la politique sportive des Trente Glorieuses et de la construction industrielle d'équipements sportifs. Le COSEC de Draveil fait aujourd'hui partie du complexe sportif Fournier qui comprend un stade, des terrains d'athlétisme, de football et de tennis, et a connu une campagne de rénovation complète en 2005.

Illustrations



Vue perspective de la façade latérale de la salle omnisports avec bardage de bois et vitrage horizontal continu.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20069101099XA



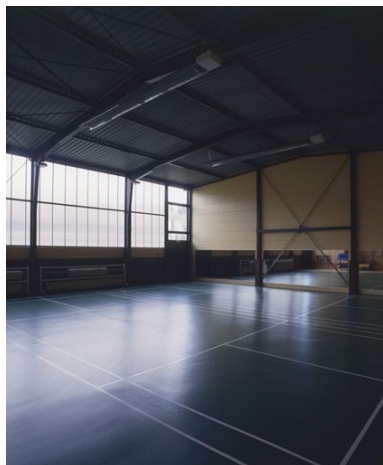
Vue perspective de la façade latérale de la salle omnisports avec bardage de bois et vitrage horizontal continu.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20069101096XA

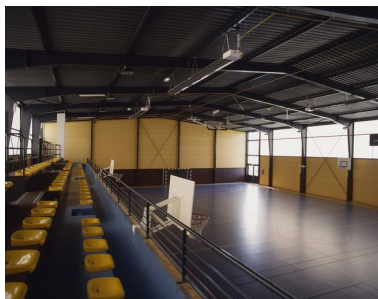


Porte métallique à double battant d'évacuation du gymnase.

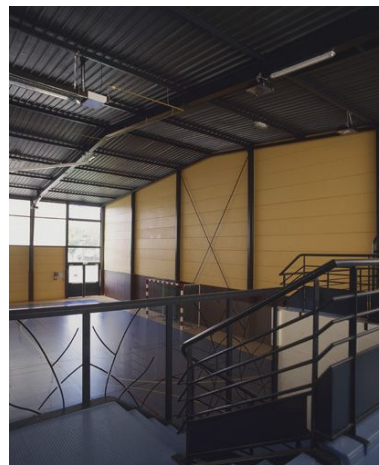
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20069101098XA



Vue intérieure de la salle omnisports.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20069101101XA



La salle omnisports et
la tribune du public.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20069101103XA



L'escalier d'accès à la tribune
de la salle omnisports.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20069101105XA



La salle omnisports : perspective
des poteaux métalliques
préfabriqués supportant la
charpente avec bardage de bois.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20069101107XA



La salle omnisports :
articulation poteau-poutre de la
structure métallique portante.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20069101109XA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

ville de Draveil (IA91000863) Île-de-France, Essonne, Draveil

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Brigitte Blanc, Stéphanie Guilmeau, Tiphaine Gruson

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue perspective de la façade latérale de la salle omnisports avec bardage de bois et vitrage horizontal continu.

IVR11_20069101099XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue perspective de la façade latérale de la salle omnisports avec bardage de bois et vitrage horizontal continu.

IVR11_20069101096XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte métallique à double battant d'évacuation du gymnase.

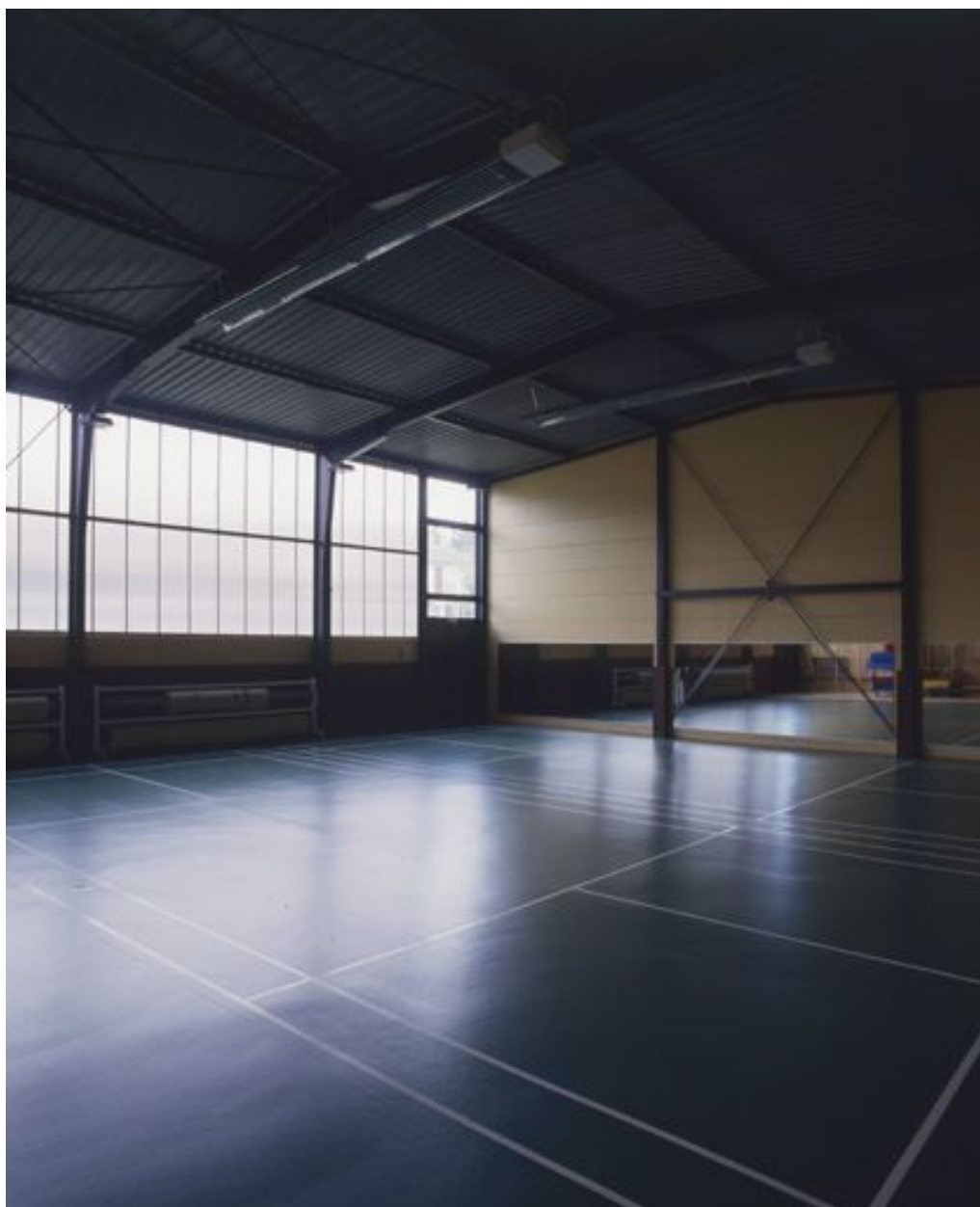
IVR11_20069101098XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure de la salle omnisports.

IVR11_20069101101XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La salle omnisports et la tribune du public.

IVR11_20069101103XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier d'accès à la tribune de la salle omnisports.

IVR11_20069101105XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La salle omnisports : perspective des poteaux métalliques préfabriqués supportant la charpente avec bardage de bois.

IVR11_20069101107XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La salle omnisports : articulation poteau-poutre de la structure métallique portante.

IVR11_20069101109XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2006

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation